DTA
DOCUMENT TECHNIQUE D'APPLICATION

# 3.2/19-1000_V1.1

**Prorogation**

Relevant de la Norme

**NF EN 14992 et NF EN 15258**

Valide du **29 novembre 2022**

au **30 novembre 2023**

Sur le procédé

# Prémur SPL

Document non valide

**Titulaire(s) :** Société de préfabrication de Landaul (SPL)
2 rue Jacques Riboud
44480 DONGES
Cedex France
Internet : https://spl-premur.fr/

**Groupe Spécialisé n°** 3.2 - Murs et accessoires de mur

**Famille de produit/Procédé** : Mur à coffrage intégré

COMMISSION CHARGÉE DE FORMULER LES AVIS TECHNIQUES

Secrétariat : CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - email : secretariat.at@cstb.fr

www.ccfat.fr

Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB ; Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site Internet du CSTB (http://www.cstb.fr)

## AVANT-PROPOS

Les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction des éléments d'appréciation sur la façon de concevoir et de construire des ouvrages au moyen de produits ou procédés de construction dont la constitution ou l'emploi ne relèvent pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.
Au terme d'une évaluation collective, l'avis technique de la commission se prononce sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés relativement aux exigences réglementaires et d'usage auxquelles l'ouvrage à construire doit normalement satisfaire.

## Version du document

| Description | Rapporteur | Président |
|---|---|---|
| Prorogation au Document Technique d'Application 3.2/19-1000_V1 | Angel JUNES | Roseline BERNARDIN-EZRAN |

## Avis du Groupe Spécialisé

Par décision du Groupe Spécialisé n° 3.2 - Murs et accessoires de mur de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, en date du 29 novembre 2022, la validité du Document Technique d'Application **3.2/19-1000_V1** est prolongée jusqu'au 30 novembre 2023.

Document non valide